

# Installation des nouveaux arrivants aux Australes

**A**u fil des années, vous êtes nombreux, à venir vous installer aux **Australes**, archipel situé au sud de Tahiti pour des raisons principalement professionnelles.

Toute mutation doit être minutieusement préparée afin de pouvoir s'installer sereinement dans son nouveau logement.

Vous trouverez ci-dessous une liste des démarches principales à effectuer dès votre arrivée :

- ✓ acquérir un logement à proximité de votre lieu d'activité professionnelle ou selon vos centres d'intérêts (démarche généralement effectuée 3 ou 6 mois plus tôt)
- ✓ s'inscrire auprès de la mairie
- ✓ ouvrir un compte bancaire dans une agence locale sauf si vous êtes à la CCP
- ✓ ouvrir un abonnement : électricité, téléphone, mobile, internet
- ✓ acquérir un véhicule de transport

En espérant que ces quelques points puissent vous aider à mieux appréhender votre installation et il est laissé à votre appréciation, le soin d'effectuer ceux dont vous jugerez vraiment nécessaires pour votre situation.